[illegible] Lucien, a volé de nuit un vélocipède, une pièce de 10 m. de 12 mètres de long, d'une valeur de 50 fr.

UNE SCÈNE DE FAMILLE à la Gare du Pile

LA VICTOIRE D'UNE BELLE-MÈRE

Hier après-midi, la paisible gare du Pile a été mise en émoi par une scène de famille qui s'est terminée dans un pugilat en règle.

Nous tairons les noms des acteurs pour nous en tenir au fait.

M. X... est depuis quelque temps séparé de sa femme, et leur fille, âgée de quelques mois, était élevée en Belgique.

Hier, M. X..., pensant avec sa mère, allait en Belgique pour reprendre son enfant. Ce voyage ayant été ébruité était venu aux oreilles de beau-père et de la belle-mère, une femme à poigne.

Sachant que leur gendre et sa mère devaient revenir hier à deux heures par la gare du Pile, avec l'enfant, le beau-père et la belle-mère jurèrent leurs grands dieux que leur gendre n'aurait pas son enfant.

Allant donc à la gare du Pile, les deux beaux-parents se dissimulèrent contre la porte de sortie en attendant le train. Le sœur du mari sortit la première, portant le bébé dans les bras; aussitôt la belle-mère bondissant comme une furieuse, d'une main s'empara de l'enfant, pendant que de l'autre elle cèpait le chignon de la porteuse à laquelle elle parvint à prendre son fardeau.

Pendant ce temps, le beau-père et le gendre, en venant aux mains, se malmenaient fort au milieu des quelques douzaines de témoins accourus pour assister à la scène.

A l'arrivée de la police, la belle-mère parvint à s'éclipser avec l'enfant, suivie du beau-père qui opérait en figure en sang.

Une femme terrible. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Marie Boyen, femme Spinar Valère, âgée de 35 ans, cabaretière, 147, Rue de la Redoute, inculpée d'outrages envers l'agent Lecomte, et de violences sur M. Louis Cattaert, âgé de 58 ans, receveur d'octroi, demeurant, 75, rue Decrême.

Rixe sur la voie publique. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Legon Marie, 50 ans, ménagère, demeurant, 63, rue Vauban, contre de Emile Carpentier, 24 ans, garçon de café, demeurant 1, place de la Gare, inculpés de rixe sur la voie publique.

Les cours de coton. — Les cours du coton étaient hier de 47 fr. 37 sur novembre, 47 fr. 50 sur décembre et avril.

Accidents de travail. — Chez M. Crepelle-Fontaine, M. Lesage Auguste, 22 ans, manœuvre, demeurant rue Roussel, 53, a eu le thorax contusionné par la chute d'une pièce de fer.

— A la Société Anonyme de l'Alma, M. Jacob Lucien, 46 ans, tisserand, demeurant rue Solférino, 13, s'est fait une entorse du poignet gauche en soulevant les poids de son métier.

— Chez M. Alfred Motte et Cie M. Doutrelingne J. B., 20 ans, bobineur, demeurant à Lys, a eu l'index gauche pris entre deux engrenages.

— Chez MM. A. et J. Grieux, fils, M. Steuwe Henri, 36 ans, magasinier, demeurant à Wasquehal, a reçu une barre de fer sur le pied droit.

— Chez MM. P. Schmitz et Coquerel, à Croix, M. Masson François, 47 ans, homme de ville, demeurant à Croix, a eu le petit orteil écrasé par la roue de sa voiture.

— Chez M. Pierre Pauquaret, M. Florin Louis, 36 ans, plombier, demeurant rue de Lille, c. Tanchon, 7, a eu l'oeuglé de l'index gauche arraché en serrant un tuyau avec une pince.

— Chez MM. Mulhier et Mosnat, M. Vandenabelle Ernest, 23 ans, teinturier, demeurant à Dottignies (Belgique), s'est brûlé l'avant-bras gauche en tombant dans l'eau bouillante.

— Chez M. Auguste Lepoutre, M. Godefroy Joseph, 24 ans, tisserand, demeurant rue du Fontenoy, a eu l'index et le médius gauches pris dans l'armure de son métier.

— Dans le même établissement, M. Debarbieux Gustave, 20 ans, bonnetier, demeurant rue du Fontenoy, c. Moreau, 30, a eu le pouce droit contusionné par frottement contre son métier.

— Chez MM. Motte, Defeslerne frères et Cie, M. Bertrand Robert, 34 ans, empêteur, rue des Longues-Haies, c. Mullier, 11, a reçu de l'eau bouillante sur le pied droit.

— A la Société « La Confiance », M. Fourmeau Narcisse, 36 ans, domestique, rue Bourdrewaert, 49, s'est fait une entorse du pied droit en tombant.

— Chez M. Albert Masurel, Mlle Decocke Célestine, 20 ans, bembrocheuse, rue de Toulouse, c. Thérin, 16, a eu l'auriculaire droit pris dans un engrenage.

Rupture du fil du trolley. — Hier, vers 2 h. 20 de l'après-midi, le fil du trolley s'est brisé dans la ligne de Tourcoing par la Ferme-aux-Chênes, en face le bureau d'octroi de l'Union.

Le service du tramway a été suspendu sur tout le réseau pendant un quart d'heure.

Commencement d'incendie. — Hier soir, vers huit heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Louis Dillies, estaminet de « l'Aviron », angle de la rue Ampère et du Quai de Brest.

Le feu qui n'a occasionné qu'une centaine de francs de dégâts, avait pris dans une chambre meublée du second étage, s'est communiqué aux objets de literie d'une autre chambre.

C'est grâce au dévouement de MM. Vandenemiers et Perwaque, voisins, que l'incendie a pu être circonscrit avant l'arrivée des pompiers.

Bouchée de pain. — La comité va, dans sa réunion de dimanche prochain, fixer l'ouverture de la Bouchée de Pain.

L'inscription commencera lundi matin, 41 courant et se continuera tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 8 à 10 heures du matin.

Surtout, que les intéressés se fassent inscrire au plus tôt, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la remise de leurs cartes.

Afin d'éviter des déceptions et des refus pénibles pour tous, la Comité rappelle que : « La » Bouchée de pain a pour but de venir en aide » aux vieillards invalides du travail, convalescents, affligés, femmes, enfants et aux ouvriers momentanément sans travail *à l'exclusion de ceux qui ne travaillent jamais, ne vivent que de fraude, mendicité et vagabondage.*

Conférence de géographie. — La deuxième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, rue de Lannoy, à 8 heures et demie du soir. Elle aura pour sujet : « Causerie sur l'Espagne », par M. F. de Chevilly, ancien officier. Nombreuses projections à la lumière électrique.

La Société municipale de Gymnastique et de Tir « La Rombaisienne ». — Une superbe brochure due à la plume de notre collaborateur, M. Clément Duvaal fils, ancien secrétaire et membre du Comité de « La Roubaisienne », vient d'être éditée à Roubaix. Ce petit ouvrage, contient l'historique de notre sympathique société, suivi d'un le compte-rendu des fêtes du 25e anniversaire de sa fondation, fêtes qui eurent lieu les 22 et 23 décembre 1900, à l'Hippodrome-Théâtre.

A ceux qui font fréquemment du vélo, Il faut des bains au savon du Congo.

Victor HERMANT, 169me, Cte-Rue, ROUBAIX

Photographie Artistique — Couronnes — Articles funéraires. — Prix avantageux. — 12 beaux Portraits pour 3 fr. 50 et 6 fr. 50 avec Prime.

LIRE en 4e page : la prime offerte par la **Maison SHETTLE.**

WATTRELOS

Une disparition. — Depuis jeudi dernier, la jeune Sprod Blanche, âgée de 14 ans, dont la la mère habite à la Bailleric, est disparue de son domicile.

Voici le signalement de cette jeune fille qui est sat attendu : cheveux châtains, visage allongé et maigre, peu coloré. Elle est vêtue d'un corsage noir, d'un jupon rouge avec tablier en cotonnade bleue.

Statistique sanitaire. — Pendant le mois d'octobre dernier, l'état-civil a enregistré 2 mort-nés et 32 décès par : Cysoalcie, 2 — Croup, 1 — Choléra nostras, 1 — Tuberculose, 7 — Méningite, 1 — Congestion, 2 — Diarrhée, 1 — Néphrite, 1 — Débilité congénitale, 5 — Débilité senile, 1 — Autres maladies, 3 — Maladies inconnues, 3 — Il est mort 14 enfants de moins de 1 an ; 5 de 1 à 10 ans ; 7 personnes de 20 à 30 ans ; 4 de 40 à 50 ans ; 2 de 60 et au-delà.

CROIX

Un rat au torrein. — M. Bogaert J.-B., de Tourcoing, vient de louer l'estaminet-portefeuil pour enseigne « Au signe des Temps », situé Verte-Rue, en face du Vélodrome. M. Bogaert ne demeure pas encore dans sa nouvelle maison, mais une grande partie du mobilier s'y trouve déjà.

Dans la nuit de mardi à mercredi, à l'aide d'escalade et d'effraction, des malfaiteurs pénétrèrent, dans l'estaminet et s'emparèrent d'un panier plein de statuettes, d'un christ de valeur, d'une lyre à gaz, d'un oreiller et d'une de ferrailles, le tout d'une valeur de 80 fr. environ.

Les soupçons se portent sur deux chiffonniers connus et habitant la commune. Une enquête est ouverte.

Vol d'un bidon de lait. — Le bidon de lait volé mardi matin, à M. Picavet, a été retrouvé le même jour, vers 10 h. du matin, dans la carrière Dupire.

Le lait avait été enlevé, cela se comprend.

Volés ou disparus. — Deux des cygnes se trouvant dans le parc du château Lafontaine, appartenant à Mme Wallart, sont absents depuis mardi soir.

On ignore s'ils ont été volés ou s'ils sont égarés dans les environs.

Accident de travail. — Chez M. Isaac Holden, M. Vandenbiela Félix, 34 ans, distillateur, est tombé et a mis sa main dans l'eau bouillante.

TOURCOING

Accidents de travail. — M. Léon Bourgoit, 32 ans, homme de peine, chez Saudrart et Cie, négociants, rue de Roubaix a été frappé à l'occiput par la flèche d'un camion qu'il manœuvrait. Docteur Bovyn, 46 jours.

— M. Vincent Decesus, 44 ans, tondeur chez Alphonse Poliet fabricant rue de Bradford, a gêné et perforé une pièce et en tombant s'est fait une entorse du pied droit. Docteur Galisiot, de Roncq, 3 jours.

Renversé par une voiture. — Mercredi vers 6 heures 1/2 du soir, M. Louis Duquesne, 30 ans, domestique chez M. Vandekerkove, marchand de tabacs, rue de Roubaix, passait sur le trottoir de droite de la rue de Roubaix, à la hauteur de la rue Delle. Duquesne fut renversé par une voiture venant derrière lui, et dont le conducteur prit la fuite. Relevé par des passants, Duquesne reçut les soins de M. le docteur Cattaert, qui a constaté des contusions multiples qui occasionneront une impossibilité de travail de 20 jours environ.

L'auteur de l'accident qui avait cherché à se soustraire à toute responsabilité par la fuite, qui néanmoins être retrouvé. Il avait essayé de dissimuler sa voiture dans la rue des Bleuets. C'est un sieur P..., laitier, il a pris l'engagement d'indemniser le blessé.

Enfant abandonné. — Un gamin de dix ans environ, disant se nommer Devaere, et que sa mère, demeurant chez Destombes, rue de l'Amiral-Courbet, avait abandonné, dit-il, depuis plusieurs jours, partie il ne sait où, alors qu'il se trouvait à l'école, a été amené mardi, dans la soirée, à la police, par deux femmes anciquelles il avait réclamé un asile. Une enquête sera faite et, s'il y a lieu, l'enfant sera placé dans un asile d'enfants abandonnés.

Tramway en panne. — Hier, vers neuf heures et demie du matin, l'une des voitures des tramways de la ligne de Pont-de-Neuville est restée en panne place St-Jacques par suite de la rupture d'un essieu.

Un service de transbordement a dû être installé, car ce n'est que vers midi que la voiture avariée put être mise en état de couler à nouveau.

Lycée de Tourcoing. — *Résultats du Baccalauréat.* — Le jeune Castel Maurice, de Roubaix, vient d'être reçu au baccalauréat de mathématiques élémentaires.

Les arrivages aux halles. — Il est arrivé hier aux halles : marée 490 k ; harengs 1000 k. ; poissons 450 k. ; poires 250 k. ; pommes de terre 1500 k. ; carottes 450 k. ; oignons 350 k. ; beurre 45 k. ; légumes divers 10 paniers.

Précoce voleur. — Mme Deirus, cabaretière, rue Desurmont, avait dans un chambre un coffret où se trouvaient enfermés une chaîne en argent en or et un portefeuille en cuir de Russie.

Un beau jour le coffret fut retrouvé fracturé et actuellement vide.

Les soupçons de la volée se portèrent sur le fils d'un de ses locataires, Alphonse D., âgé de 13 ans.

Ce gamin, interrogé par M. le commissaire du 1er arrondissement, finit après quelques timides dénégations par avouer le vol. Il avait donné les objets volés en partie à un de ses camarades, et le portefeuille à une fillette de Wattrelos.

De s recherches furent opérées et les objets retrouvés.

Le jeune D... n'en a pas moins été maintenu en état d'arrestation.

Arrestation. — Le nommé Laurent D..., 44 ans, apprenti rue de Fleurus, a été mis en état d'arrestation pour avoir empêché et dilapider une somme de 20 francs qu'il avait été chargé d'encaisser pour le compte de son patron, M. Bocquet, carrossier rue de la Cloche. L... a déjà été condamné une première fois pour un fait identique.

Extradition. — Un gendarmerie de Tourcoing a reçu des autorités belges le nommé Eugène Caron, 24 ans, ouvrier peintre, né à Etaples (Pas-de-Calais), réclamé par le parquet de Dinant pour vol qualifié. Caron a été arrêté à Saint-Gilles-les-Bruxelles.

La jolie dentellière. — Une dentellière de Paris, Mlle T..., qui venait de Belgique, s'était nantie non de dentelles mais d'une ample provision d'allumettes et autres marchandises de contrebande.

Arrêtée par les douaniers de la gare, elle a été relâchée quelques heures après à la suite d'une transaction.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les exploits de M. G. Labalette

Dans notre numéro de mardi, nous avons raconté les nobles exploits, accomplis à Marcq-en-Barœul, par un des suppôts de l'U. S. et P. de Tourcoing, M. G. Labalette et des provocations dirigées par lui contre l'honorable maire de Marcq. M. Labalette nous a adressé une lettre en réponse à notre enflet, et dans laquelle sous prétexte de démontrer que tous les torts sont du côté du maire de Marcq, il attaque vivement ce dernier.

Dans ces conditions, nous ne pouvons publier la lettre de M. Labalette, ne voulant pas nous faire matériellement complice des termes injurieux et diffamatoires qu'elle renferme à l'endroit d'un tiers.

Du reste, nos confrères réactionnaires-cléricaux comme la *Croix* et le *Journal de Roubaix* à qui M. Labalette a adressé copie de sa missive, se sont bien gardés, eux-mêmes, de la publier, et pour cause.

Bien mieux, le *Journal de Roubaix* publie l'entrefilet suivant qui servirait à montrer que M. Labalette a été le provocateur en voulant enfoncer le chapeau du maire de Marcq comme celui d'un simple Loubet, et que c'est pour protéger son couvre-chef que M. Debuchy a tiré sa canne.

Voici ce dit notre confrère sous la rubrique : **Marcq-en-Barœul :**

L'incident de dimanche. — Nous y avons fait allusion hier : voici, d'après nos renseignements, ce qui se serait passé. Dans la soirée de dimanche, M. Debuchy, maire de la commune, se trouvait à proximité du bâtiment de l'Union Socialiste, lorsque M. Labalette, conseiller municipal de Tourcoing, s'approcha de M. Debuchy.

La suite fit à son passé des observations à propos de la représentation de M. Labalette, qu'il considérait comme un agitateur politique. Une discussion s'en suivit, et peut-être M. Debuchy, qui a été blessé au bras droit, aurait-il pu, sans doute, se défendre et faire un mouvement de sa canne comme pour parer le coup.

Voilà la scène rétablie à ses véritables proportions ; il est probable que s'il n'y avait pas de la politique là-dessous, l'incident serait passé inaperçu. M. Labalette prétend qu'il a été insulté et que le Maire a voulu le faire expulser de l'estaminet.

Quant à le *Croix*, voici la fin de son récit qu'elle oppose à la lettre de M. Labalette :

M. Labalette a écrit une lettre à la famille radicale-socialiste pour rétablir les faits et il nous en a adressé la copie afin que nous l'insérions.

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire notre correspondant. Entre lui et M. Debuchy il n'y a en qu'une affaire de particulier à particulier et nous n'avons l'habitude de nous occuper des personnalités, qu'en pour de vue des fonctions publiques qu'elles peuvent remplir.

On ne peut prétendre, en l'occurence, que la faît, pour M. Debuchy, de prendre des chopes à l'estaminet fasse partie des fonctions décolnes au maire de la ville de Marcq.

Dès lors, nous n'avons pas à nous prononcer entre lui et son antagoniste.

S'il y a eu violences légères réciproques ou, si M. Debuchy a été, comme on le dit, celui qui a percé le premier coup, c'est m'a police que cela regarde.

Tout cela tendrait à prouver que M. Labalette a dû se comporter en brouillon à Marcq, pour que ceux qui devraient être naturellement portés à le défendre le blâment avec tant de chaleur. Or, si leur attitude est telle, c'est qu'ils sont parfaitement renseignés.

Du reste, quelque chose nous éclairera, ce sera les poursuites judiciaires qu'aura probablement l'affaire.

Et s'il plaît à M. Labalette d'aggraver son cas, il n'a qu'à nous adresser sa lettre, telle que nous en avons l'original en mains par ministère d'huissier. Dans ce cas nous la publierons, mais nous serons à couvert et M. Labalette seul aurait à répondre du délit d'injures et de diffamations.

LE PLUMITIF.

LANNOY

Contrainte par corps. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation, un journalier, Fidèle Huvenne, âgé de 37 ans, né à Estaimpuis, condamné dernièrement par le tribunal de simple police, à 5 jours de prison pour ivresse manifeste.

ASCQ

Cas de jeunesse. — Nous avons signalé hier, la triple naissance dans la famille de M. Henri Delsenne. L'un des nouveau-nés, la petite fille, vient de mourir après vingt-six heures d'existence.

BAISIEUX

Extradition. — Louis Messel, réclamé par le Parquet de Valenciennes, a été remis, mardi matin, en gare de Baisieux, à la gendarmerie de Lanney, par la gendarmerie belge.

LILLE

Un poste d'agents qui saute

Formidable explosion. — Le gaz. — Un agent dans les airs. — Branle-bas général. — Les constatations.

Une formidable explosion, jetant l'effroi dans le quartier, s'est produite hier soir au poste du 4e arrondissement. Un de nos rédacteurs s'est rendu aussitôt sur les lieux et voici le résultat de son enquête :

Le poste du 4e

On connaît le poste de police du 4e arrondissement situé place Gentil-Muiron. C'est une maison d'apparence presque bourgeoise avec le poste des agents au rez-de-chaussée et les bureaux du commissaire M. le Mazurier et du secrétaire M. Camus au 1er étage. Un escalier relie le poste des agents au bureau du commissariat.

Le poste des agents comprend, outre le lit de camp réservé aux hommes de nuit, une petite table placée près de la fenêtre de la cour, plusieurs chaises et un poêle avec une buise très longue qui parcourt tout le poste. Il est éclairé par deux becs de gaz.

En patrouille

Hier soir, vers huit heures, étaient réunis dans le poste, les agents Mullier, Abbe Grière, Jules Bezin et le garde de nuit Grimault.

Mullier était assis à la table des agents. Bezin se trouvait près du porte-manteau placé dans le voisinage de la porte s'ouvrant sur le couloir.

Quant à Grière et Grimault désignés pour une patrouille de nuit, ils se disposaient à partir et se dirigeaient vers la porte-manteau où se trouvaient leurs capes et leurs kepis.

L'EXPLOSION

Dans l'après-midi, M. Le Mazurier, commissaire, avait fait venir deux employés de la ville pour constater si une fuite ne s'était pas produite.

En effet une forte odeur de gaz s'était répandue dans tout le poste et avait même gagné les appartements du premier étage.

Les employés après examen partirent disant qu'ils ne remarquaient rien d'anormal.

Au moment où Grière et Grimault s'apprêtaient à sortir, Grière sentant l'odeur du gaz plus forte dit à Grimault : « Il n'y a pas à dire, il est certain qu'il y a une fuite. Il allume un bout de papier pour se rendre compte et s'approcha du tuyau de gaz qui contourne la porte du couloir.

Une formidable explosion se produisit alors. Le carrelage du poste des agents se souleva véritablement, semant dans toutes les directions les carreaux. La buise du poêle fut renversée comme sous la poussée d'un vent violent. Les vitres des fenêtres furent arrachées et des fragments de verre furent lancés presque sur le trottoir de la brasserie Vandamme.

Deux personnes qui passaient à ce moment furent effleurées par des éclats.

Branle-bas général

Dans le poste c'était un désordre indescriptible. Les sonneries de M. le Mazurier sonnaient le tocsin. Tous les agents avaient été jetés à terre. Mullier, qui se trouvait assis au moment de l'explosion avait été violemment soulevé par sa chaise. Le conchage était brisé sur 3 mètres de long et 1 m. 50 de large. Affolés, les agents se relevaient et coursaient vers la porte.

Les constatations

MM. Le Mazurier, commissaire du 4e arrondissement et Charvin, commissaire de permanence, furent aussitôt prévenus, et accompagnés de leurs greffiers, se rendirent au poste où les premières constatations furent faites en compagnie d'employés du gaz.

La cause de l'explosion serait une accumulation de gaz qui se serait faite sous le carrelage et le sol. Comme cette accumulation se produit très lentement et insensiblement, les employés du gaz expliquent ainsi qu'aucune fuite n'a pu être découverte par leurs camarades.

L'enquête continue.

Exposition de chrysanthèmes. — La société des chrysanthémistes du Nord organise au Palais Rameau une exposition de chrysanthème qui s'ouvrira samedi prochain 9 courant. Le comité ayant décidé d'admettre à cette exposition des tableaux, peintures et aquarelles de fleurs et fruits qui formeront une exposition spéciale.

Il suffit donc en cas d'en avertir M. Devatines, 87 rue Nationale, en lui donnant en même temps le nombre des tableaux que l'on se propose d'envoyer. Toutes les œuvres devront être remises au Palais-Rameau vendredi avant dix heures du matin.

La crise de la filature de lin le Syndicat des Filateurs de lin, de chanvre et d'étoupes de France, réuni en assemblée générale mercredi 6 novembre, a adopté à l'unanimité des membres présents, représentant 1/4 des broches syndiquées, la décision suivante :

« Afin d'éviter l'obligation d'une mesure plus radicale, la production sera, à partir de ce jour, jusqu'à nouvel ordre et au minimum jusqu'au 1er janvier 1902, diminuée dans la proportion de un sixième ».

En outre des mesures ont été votées équivalant à une diminution d'un second sixième.

Les vols. — On se souvient de ce vol d'une jument blanche appartenant à M. Florimond Dalle, marchand de chevaux à Houchin. Un des voleurs ayant été arrêté hier et la révélation de son nom ayant amené l'arrestation de son complice, nous ne le nommerons pas, à la demande de la police.

Un étudiant volé. — Un étudiant, M. Gratieloche, demeurant rue Boucher-de-Perches, étant absent de chez lui hier après-midi, un malfaiteur en a profité pour y opérer une visite domiciliaire, enlevant une somme de 300 francs, mais laissant une fiche de consolation à un vicinal, une scène des mines de Bourges. Plainte a été déposée à la police qui recherche le coupable.

Par les temps froids et humides

ne prenez d'autre apéritif que l'excellent **VIN de BANYULS-TRILLES**

soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** que vingt années de vogue ininterrompue recommandent à toute personne soucieuse de sa santé.

C'est d'ailleurs **LE SEUL APÉRITIF** unanimement préconisé par le corps médical.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Refuser la consommation de la bouteille ne portant pas l'étiquette

BANYULS-TRILLES

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audiences des mercredi et samedi 1905

Président : M. Martin, vice-président — Ministère public : M. du Bouzquet de Florian.

PROCÈS DE PRESSE

A la suite d'un article paru dans le numéro de l'*Avenir d'Armentières*, du 16 juin, commentant le jugement d'un prêtre d'Armentières au villégiature à Lille, l'abbé Sélient et l'*Avenir d'Armentières*. Le tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Fraude du cheval. — Un cultivateur de Moncaron, hameau de Rieux-Tout, Paul Delbeke, dans la nuit du 2 au 3 janvier, se présentait à la douane française avec un cheval boiteux, bien qu'il ne manquât à même 27 de taille et demie, pour la mission longueur de 1m50 à 1m60 demandé au paiement des droits de douane, mais à la condition expresse de ramener son cheval dans son pays d'origine.

Or, le cultivateur vendit le cheval en France, à un marchand de foin de la Madeleine, à Tourcoing, pour 300 fr., sans double paiement.

Le capitaine de douane Verhaeret n'ayant pas vu le cheval repasser la frontière, fit une enquête qui fit apparaître le marchandise rapportée en France avec l'intention frauduleuse de ne pas payer les droits de douane. Le tribunal condamne, qui le condamne à 15 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées du mercredi 6 Novembre

Cambrai-Lille, petite maison et terrain, rue Copernic. — Mise à prix, 5,000 fr. Adjugé à Mr Dumortier.

Lambersart section de Canteleu, usine avec force motrice, chaudière, dynamo, etc., 38 Ha. 70 a. Adj. à Verly. Adjugée pour la mise à prix de 70,000 fr. à Mr Saint.

Lille. — Maison rue, même numéro, grande propriété à usage d'habitation. Adj. pour la mise à prix de 15,000 fr. à Mr Dumbiches.

Roubaix, 105, rue de l'Alma, maison à usage de commerce. Mise à prix 2,000 fr. Adj. 17,700 à Mr Jasper.

— Rue du Bois, 29, petite maison, grange sur et avec 150 mq. 35 dmq. de fonds et terrain en dépend. Mise à prix, 1,500 fr. Adj. à Mr Dumortier pour 5,525 fr.

La Madeleine-lez-Lille, parcelle de terrain à bâtir, contenance 793 mq. 50 dmq., rue de Bellevue. Adj. pour la mise à prix de 3000 fr. à Mr Dumortier.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre-Hippodrome. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le 1er représentation de la troupe Bard aura lieu dimanche prochain.

Le programme, qui contient les noms des humoristes les plus en vogue, est d'une étonnante variété.

Nous aurons très prochainement une excellente représentation au Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome) donnée par M. Talbot, sociétaire de la Comédie-Française, avec le concours d'artistes du théâtre et de quelques-unes des étoiles de l'Opéra-Comique.

Deux grands succès : Le gendre de M. Poirier, comédie en 4 actes de MM. Jules Sandeau ; Le bonheur de Jacqueline, un petit bijou de comédie en 1 acte de M. Bouvier.

Tout le monde voudra assister à cette véritable fête de famille.

L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue Turenne, à Roubaix, donnera son grand concert annuel, 10 novembre prochain, à 8 h. précises du soir, dans la salle des fêtes de la mairie.

La société de gymnastique d'Anciennes et Nouvelles donnera, le 17 novembre prochain, à 8 h. du soir, dans la salle de son local, rue Neuve, 10 bis, Roubaix.

LA MÉDECINE NOUVELLE

(Organe de la Méthode Vitaliste)

est envoyée gratuitement pendant deux mois à toute personne qui en fait la demande à MM. les docteurs Péradon et Dumas, 19, rue de Lancry, Paris.

Le vitalisme est le régénérateur fluide de la cellule ; en rétablissant le dynamisme intégral, il guérit toutes les affections chroniques les plus graves et les plus désespérées : sans aucun traitement interne ni régime.

Il soulage dès la première minute des soins. Il n'est pas une maladie qui résiste à l'action curative et donc du Vitalisme : Lire la Médecine Nouvelle c'est se convaincre de la puissance de cette admirable méthode externe qui traite et guérit par correspondance.

BLENNORRHAGIE — ÉCOULEMENTS

Ne pas prendre de balsamique (copaha, cubèbe, santal, etc.), ni injections, à quelque base médicamenteuse qu'elles soient, avant d'avoir pris pendant dix jours au moins la Poudre antiblennorragique du Docteur Marlier.

— PRIX : 3 francs.

Pharmacie Mortier, 142, rue de Lannoy, Roubaix. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 5 heures.*

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 97 LILLE

Le gérant : A. LEGLERCQ.

BOURSES et MARCHÉS — SPECTACLES et CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Hippodrome-Théâtre — Dimanche 10 novembre 1904 — Bureaux à 8 heures ; rideau à 8 h. 1/2. — Troisième soirée Bard.

MAIN GAUCHE

Comédie en 3 actes, de M. Pierre Veber.

L'ARTICLE 300

Comédie de Georges Grustelline,

1907

Opérette en 1 acte de MM. Adéner et Ephraim.

Prix des places : Fauteuils, 3 fr. — Pourtours de face, 3 fr. — Pourtours de côté, 2 fr. 50 — Premières galeries, 1 fr. 75 — Deuxièmes galeries, 0 fr. 50.

Pour la location, s'adresser comme d'usage.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre-de-Tourcoing. — Rue de Tourcoing, 29 **Directeur-Gérant-Propriétaire, Ch. (de santé)** — Bureaux à 8 h. 1/2. Rideau à 8 h. — Dimanche 10 novembre représentation extraordinaire.

LE BONHEUR

de Sa Sainte Famille

Grand drame de mœurs en 5 actes et 10 tableaux.

Tableaux. — 1er, L'auberge de la Pomme d'Adam — 2e, Le guet-apens des bandits de Cartes — 3e, Le Bonheur de Sa Sainte Famille — 4e, Le Coupe-Jarret — 5e, La mort parfaite — 6e, Le Cambriolage de Bamapoil — 7e, Le Bâton de Pèlerin Royal — 8e, Rose et Rédemption — 9e, Le Bonheur de Sa Sainte Famille — 10e, La Rédemption.

Le Bonheur de Sa Sainte Famille, drame de la Vie, drame de la Vie, drame de la Vie